

COMMUNE DE GRANDE-RIVIÈRE CHÂTEAU

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 30 juin 2022

Présents : Thierry BOURGEOIS, BURLET Thierry, CART-GRANDJEAN Mathilde, CART-LAMY Emmanuel, CHABOD Virginie, CHAMBELLAND Céline, CHARTON Jean-Jacques, CLEMENT Robert, CREVOISIER Laurent, LACROIX Fabienne, MUSSILLON Gilles, NEVERS David, PANTO GROSJEAN Francesca, SERVANT Alain,

Absents excusés : GEORGES Armand, MARCAND Geoffroy, LEMARD Yvette, ZORDAN Séverine, ROB Murielle (donne pouvoir à Virginie CHABOD)

Le compte rendu du 19 mai 2022 est approuvé

1/ Tarifs vente des bois

Le conseil municipal valide les tarifs suivants, concernant une vente de bois sec :

Vente de bois à MARCAND Geoffroy : 22.141 m³ au tarif de 45€ HT/m³

Vente de bois à Bosdure : 447.859 m³ au tarif de 53€ HT/m³

2/ Nouvelles coupes ONF

L'ONF envisage de vendre des lots résineux complémentaires lors des ventes d'automne.

Les parcelles G38 et G39 sur Grande-Rivière et la parcelle C4 sur Château seront ajoutées au programme.

LE conseil approuve l'ajout des parcelles.

3/ SIDEC : étude de faisabilité d'une chaufferie à la salle des fêtes de Château

Mise en place d'un contrat avec le SIDEC pour l'étude de faisabilité d'une chaufferie à Château :

Visite sur site , élaboration de l'étude de faisabilité, rédaction du rapport.

Montant de l'étude : 1 081.20€ HT

Le conseil valide le contrat

4/ Subvention cérémonie Quentin FILLON-MAILLET

Une cérémonie en l'honneur de Quentin FILLON-MAILLET se déroulera le 02 juillet, la commune participera à hauteur de 700€ à l'évènement.

Le conseil approuve la subvention : 4 CONTRE

5/ Nouvelles modalités de publicité des actes

A compter du 1er juillet, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique.

Les communes de moins de 3500 habitants bénéficient d'une dérogation pour choisir les modalités de publicité des actes de la commune, le conseil décide :

par affichage, sur les panneaux d'affichage de la commune

par publication sous forme électronique, sur l'application IntraMuros

6/ Questions diverses

- Suite à une demande de Mr Lovisa, les sapins présents sur la parcelle ZM 110 Aux Chauvins seront coupés pour des raisons de sécurité.
- Suite au courrier de Mr GOUJON et Mme DANJOU, souhaitant acheter environ 600m² de terrain autour de leur maison, le conseil municipal est favorable pour vendre une partie de terrain MAIS souhaite faire une autre proposition concernant la zone. Vote : 5 CONTRE et 10 POUR
- La fontaine de Château est en réparation, elle sera remise en route dès que possible
- Pour rappel : les aires de jeux sont interdites aux chiens, merci de respecter ! 2 panneaux d'interdiction seront installés
- Poste de secrétaire de mairie : Milène va quitter le poste de secrétaire de mairie début septembre. Une annonce a été publiée sur plusieurs sites.

LE MAIRE